



A l'intention de :

Thierry Breton
Commissaire au marché intérieur

Bruxelles, le 9 novembre 2020,

Monsieur le Commissaire,

Nous tenons à vous remercier pour votre réponse à notre précédente lettre dans laquelle nous exprimions nos préoccupations au sujet de la gouvernance de l'Alliance pour l'hydrogène propre. Bien que cette réponse nous rassure sur certains aspects, nous avons encore des inquiétudes et des questions que nous aimerions partager avec vous. Nous vous serions donc reconnaissants de bien vouloir nous fournir des précisions supplémentaires.

Dans votre réponse, vous nous assurez que l'Alliance n'aura pas de secrétariat officiel. Cependant, au cours d'une récente présentation, un fonctionnaire de la DG ENERGIE à la Commission a mentionné que l'association industrielle *Hydrogen Europe* ferait effectivement office de secrétariat. Pourrions-nous avoir des précisions à ce sujet ? Par ailleurs, dans le cas où il n'y aurait pas de secrétariat formel, comment l'Alliance fonctionnera-t-elle en pratique ? Nous nous demandons pourquoi d'autres alliances telles que l'Alliance pour le plastique circulaire bénéficient d'un soutien administratif sous la forme d'un véritable secrétariat, mais pas l'Alliance pour l'hydrogène propre.

Dans votre réponse, vous mentionnez que plusieurs parties prenantes apporteront un « *soutien opérationnel* » aux tables rondes thématiques de l'Alliance, « *dans le cadre d'un code de conduite convenu avec la Commission sous forme d'un échange de lettres* ». En quoi consiste ce soutien opérationnel ? Nous aimerions en savoir plus sur les tâches qui sont accordées à ces organisations dans ce cadre. Nous considérons que les risques de conflit d'intérêts demeurent élevés, compte tenu des intérêts clairs et spécifiques de ces organisations dans le développement de la stratégie et des projets hydrogène. En outre, nous nous demandons si un échange de lettres constitue une base suffisante pour guider leur travail ou si la Commission envisage d'élaborer un véritable code de conduite, plus détaillé. Nous aimerions également savoir s'il est déjà arrivé que la Commission accorde ce genre de rôle à des parties prenantes dans le domaine de l'industrie, en particulier en l'absence d'appel d'offres ou de processus transparent pour garantir que toutes les organisations intéressées, notamment de la société civile, puissent se porter candidates ?

La Commission européenne étant responsable de la sélection des participants à l'Alliance, nous vous serions également reconnaissants de nous communiquer les détails quant à la manière dont cette sélection est effectuée, les critères utilisés, etc. Selon nous, il est fondamental d'assurer une transparence totale à cet égard également.

Bien que rassurés à la lecture de vos propos selon lesquels « *l'Alliance ne préjuge en rien des décisions relatives au financement public des projets d'investissement* », nous avons encore des préoccupations légitimes compte tenu du fait que l'Alliance est censée développer et coordonner les projets dits « IPCEI » (projets importants d'intérêt européen commun). Les projets ayant le statut d'IPCEI bénéficient de règles différentes en matière d'aides d'État, facilitant leur accès aux subventions publiques. Par conséquent, il demeure ici des risques de conflits d'intérêts découlant de ce rôle accordé à l'Alliance, car la sélection des projets IPCEI peut avoir un impact majeur sur l'accès au financement public. Comment la Commission envisage-t-elle de prévenir de tels risques de conflits d'intérêts ?

Enfin, nous souhaitons à nouveau rappeler notre soutien plein et entier à l'objectif de l'Alliance « *d'encourager la production et de stimuler la demande d'hydrogène renouvelable* », comme vous l'écrivez dans votre lettre. Nous vous serions donc reconnaissants de bien vouloir clarifier cet objectif en excluant explicitement tout financement de projets d'hydrogène fossile ou nucléaire. Étant donné que la quasi-totalité de la production européenne d'hydrogène provient aujourd'hui de combustibles fossiles, il est essentiel que cette Alliance se concentre sur le remplacement de cette production par de l'hydrogène 100% renouvelable et le développement d'une industrie européenne à la pointe dans ce domaine.

Comme nous l'avons déjà mentionné, nous sommes convaincus que ce n'est que grâce à une approche transparente, démocratique, globale et inclusive du développement de l'hydrogène renouvelable, ainsi qu'en donnant la priorité à l'efficacité énergétique et au déploiement des énergies renouvelables, que l'UE réussira sa transition énergétique et deviendra le premier continent neutre en carbone.

Nous vous remercions de votre attention et vous prions d'agréer, Monsieur le Commissaire, l'expression de nos sentiments distingués,

Damien Carême

Sven Giegold

Claude Gruffat

Ville Niinistö

Jutta Paulus

Marie Toussaint,

Député.e.s européen.ne.s